



MAIRIE D'ETRAY
14 Rue des Tilleuls
25800 ETRAY

Etray le 03/08/2026

Objet : **Entretien des haies en limite du domaine public**

Rappel aux propriétaires riverains

Mesdames, Messieurs,

La commune rappelle à l'ensemble des propriétaires et occupants que les haies, arbres et arbustes en limite de propriété doivent être régulièrement entretenus

Lorsque la végétation empiète sur le domaine public (chaussées, chemins, espaces publics) elle peut gêner la circulation des piétons, des cyclistes et des véhicules, réduire la visibilité et compromettre la sécurité de tous.

Nous vous remercions de bien vouloir procéder à la taille de vos haies et de veiller à ce qu'aucune branches ne dépasse sur le domaine public.

Nous comptons sur le civisme de chacun et vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Etray le 03/08/2026

Le Maire
Daniel Peseux